POLLUTION DES SOLS

Manuel d'utilisation du formulaire « études de sol » à l'attention des experts agréés en pollution du sol en Région de Bruxelles-Capitale.

SOMMAIRE

CHAPITRE I : INTRODUCTION 2
CHAPITRE II: CONNEXION A L'INTERFACE 3
CHAPITRE III: ENCODER UNE NOUVELLE ETUDE 4
CHAPITREI IV: CADRE "GENERAL" 5
CHAPITRE V: CADRE "PARCELLES CADASTRALES" 5
CHAPITRE VI: CADRE "ADRESSE" 9
CHAPITRE VII: CADRE "FICHIER XML" 9
CHAPITRE IIX: CADRE" ANNEXE(S)" 10
CHAPITRE IX: CADRE " TOUT AFFICHER ET VALIDER" 10

CHAPITRE I : INTRODUCTION

Ce formulaire a été développé afin d'assurer une mise à jour directe et continuelle des informations détaillées de l'inventaire de l'état du sol et de garantir ainsi que les attestations du sol délivrent les informations les plus actualisées. Il permettra en outre de diminuer les erreurs dues à l'encodage manuel de certaines données et en particulier des résultats d'analyse des échantillons puisqu'il permet de télécharger directement les résultats électroniques fournis par les laboratoires agréés sous format XML (avec utilisation du schéma SIKB) dans la base de données de l'inventaire de l'état du sol. Le formulaire pourrait évoluer dans le futur vers une interface permettant aux experts de demander ou de télécharger des informations utiles (résumés non techniques, n° de dossiers, nom de l'agent traitant, …etc.), mais aussi pour envoyer les rapports d'études sous forme électronique.

Ce formulaire constitue une annexe **obligatoire** aux rapports d'études de sol (Reconnaissances de l'état du sol, Etudes détaillées, Etudes de risques, Projets d'assainissement ou Projets d'assainissement limité, Projets de gestion du risque et Evaluations finales) et doit dès lors être dûment rempli et validé par l'expert simultanément à l'envoi du rapport d'étude de sol. D'autre part, une copie papier de ce formulaire doit être annexée au rapport de l'étude de sol.
L'IBGE insiste fortement sur l'envoi et le caractère complet de ce formulaire (y compris le résumé non technique qui servira en premier lieu aux experts), sans quoi aucune étude de sol ne pourra être déclarée conforme.

D'autre part, l'utilisation du schéma-XML SIKB est une condition obligatoire au bon encodage des données "échantillon" du formulaire.

Ce manuel vous permettra d'encoder aisément vos données dans le formulaire, mais si vous avez d'autres questions qui n'y ont pas été abordées ou si vous rencontrez des problèmes dans le cadre de l'utilisation de ce formulaire, veuillez prendre contact avec Marie Verkaeren (02 / 775 75 18 ou mve@ibgebim.be).

CHAPITRE 2 : CONNEXION A L'INTERFACE

Le formulaire est disponible à l'adresse suivante :

http://www.ibgebim.be/groundstudies

Cette application n'est accessible dans son intégralité que sous 'Internet Explorer 8' et 'Mozilla Firefox 3.5.7'.

Il y a un mot de passe et un nom d'utilisateur par bureau d'études agréé.
La fonction « my account » permet de changer le mot de passe ou la langue par défaut.

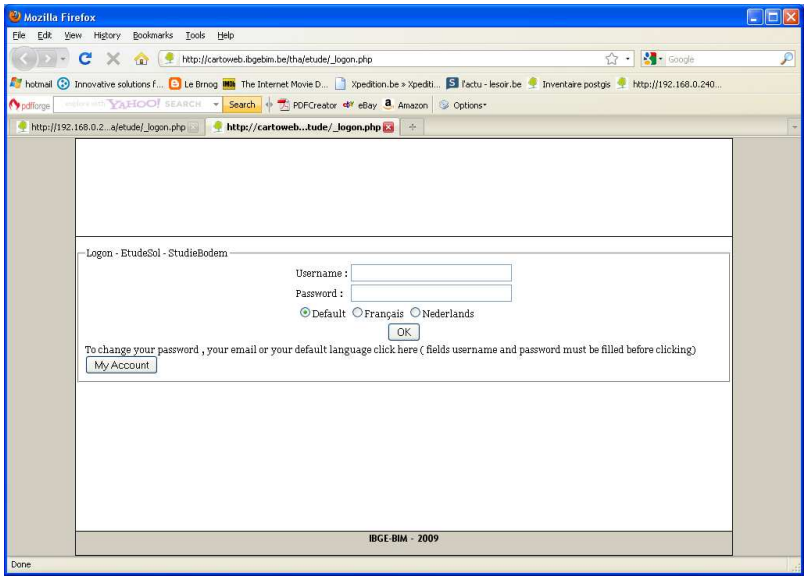

Les études encodées via cette interface restent disponibles tant qu'elles ne sont pas validées. Une fois qu'une étude est validée, elle est envoyée à l'IBGE pour être incorporée dans la base de données de l'inventaire de l'état du sol. Les études validées ne sont plus accessibles en modification, ni en suppression.
A partir de la table 'Liste-Etude', on peut soit modifier ou effacer une étude existante, soit en créer une nouvelle.

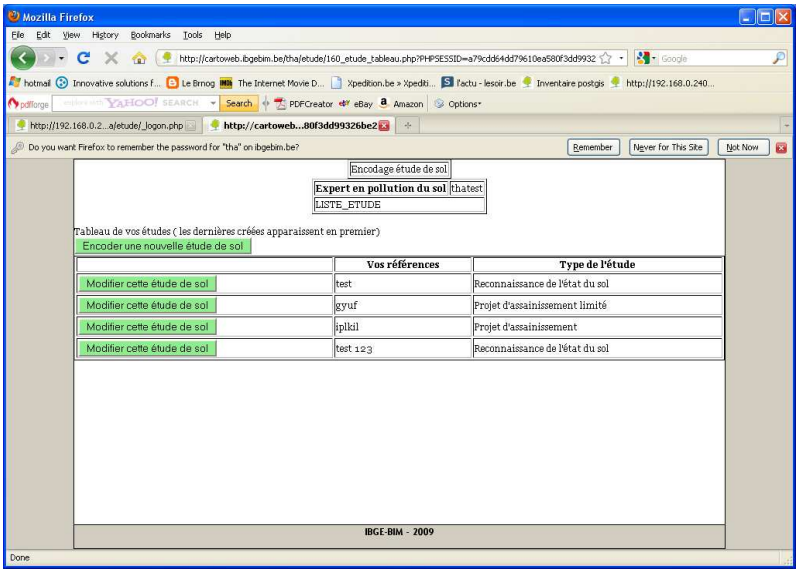

CHAPITRE 3 : ENCODER UNE NOUVELLE ETUDE

Les champs « vos références », « type de l'étude » et « motif de l'étude » sont obligatoires. Le type d'étude conditionne les informations spécifiques dans la suite du formulaire. C'est le seul champ qui n'est pas modifiable par la suite. Donc, si le type d'étude est mal choisi, il faudra supprimer l'étude et en encoder une nouvelle.

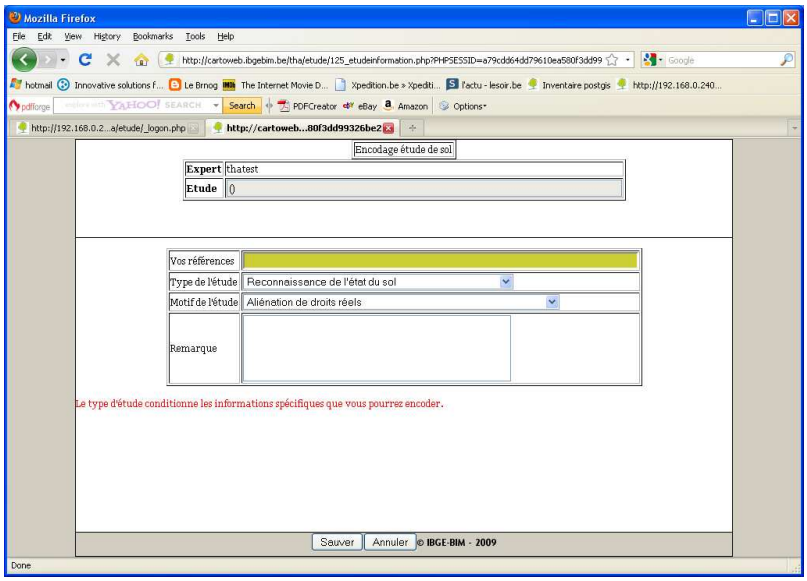

Une fois que l'étude est créée, il y a plusieurs cadres à remplir :
Général- Parcelles cadastrales- Adresse- Fichier XML- Annexe(s)- Tout afficher et valider

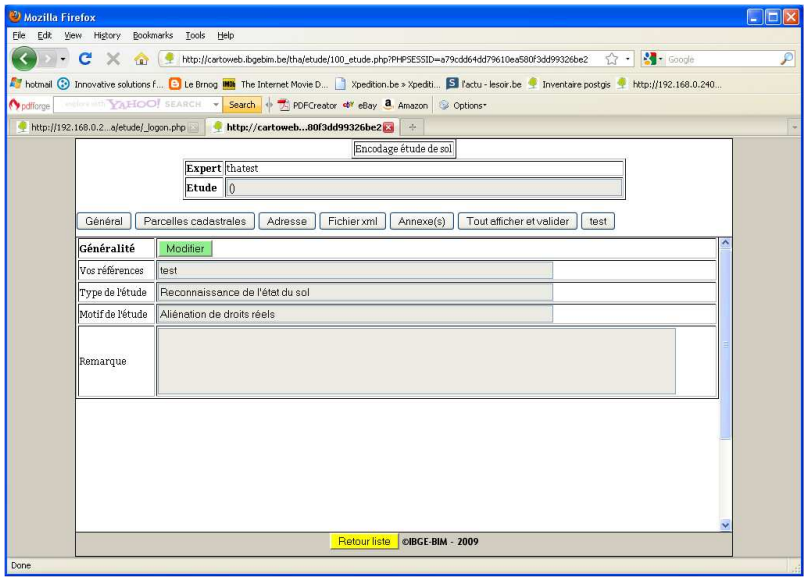

CHAPITRE 4 : CADRE « GENERAL »

Ce cadre est déjà rempli, il reprend les informations encodées lors de la création de l'étude. A part le type d'étude, tout peut être modifié.

CHAPITRE 5 : CADRE « PARCELLES CADASTRALES »

Toutes les parcelles concernées par l'étude doivent être encodées.
La fonction « ajouter parcelle » permet d'encoder une parcelle de trois manières différentes. Il est possible de choisir la parcelle directement sur la carte ou via les combo (numéro de commune, section et numéro de parcelle). Si la parcelle étudiée n'est pas reprise sur la carte ou dans les combos, il est encore possible de l'encoder manuellement (« Choisissez Y lorsque la parcelle n'a pas pu être sélectionnée »). Dans ce cas là vous devrez aussi encoder les coordonnées Lambert de la parcelle ainsi que sa surface et une éventuelle description du terrain (par exemple : cette parcelle correspond à une partie de telle autre parcelle reprise sur la carte).

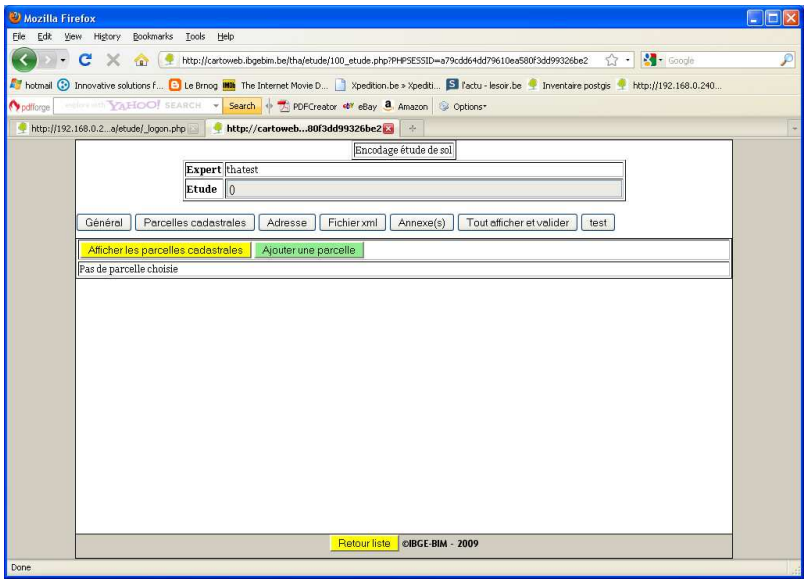

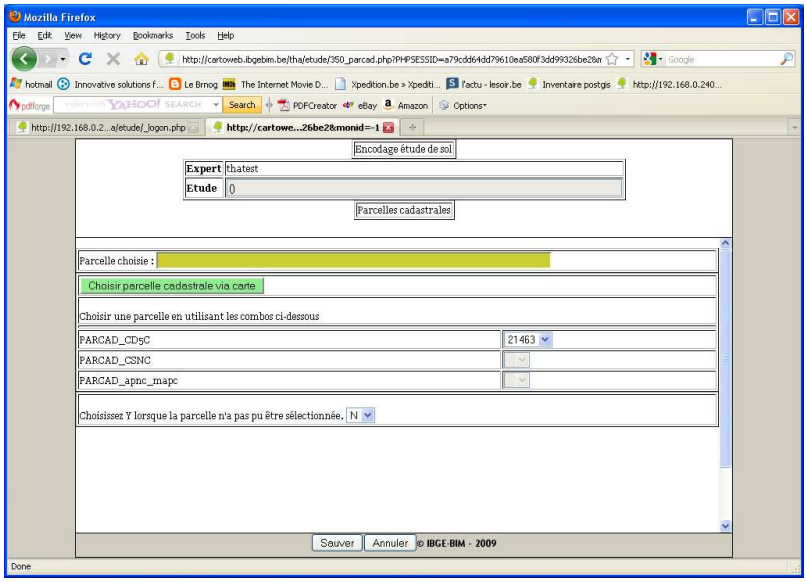

Une fois que les parcelles sont encodées, il faut encoder les données spécifiques à chaque parcelle. Pour cela, choisissez la première parcelle (via « choisir cette parcelle cadastrale »). Il est possible de retourner à la liste des parcelles encodées via « afficher les parcelles cadastrales ».

Pour chaque parcelle, il y a 4 cadres à encoder : Données- Intervenant- Activité à risque- Forages/Piézomètres.

1. DONNEES

Ce cadre est spécifique au type d'étude choisi et reprend les données générales de l'étude ainsi que ses conclusions. Dans le champ 'PRAS simplifié', il faut encoder la catégorie du PRAS de la parcelle en question (zone d'habitat, particulière ou industrielle) et si la parcelle est dans une zone de mixité, la catégorie du PRAS choisie pour la comparaison aux normes. Pour les champs 'restrictions d'usage', 'risques' et 'technique', plusieurs propositions peuvent être sélectionnées. Le champ 'reconnaissance partielle' fait référence aux cas où la reconnaissance ne concernerait pas la parcelle dans son entièreté (non réalisation de certains forages, pour cause d'impossibilité technique ou de refus d'un exploitant par exemple).

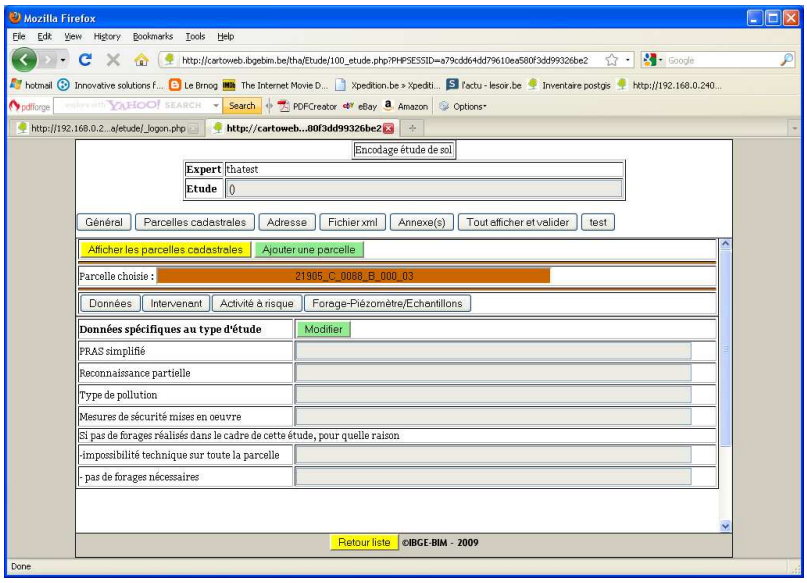

2. INTERVENANTS

Données liées au commanditaire de l'étude, il est possible d'en encoder plusieurs. Il faut au minimum encoder le ou les propriétaire(s) ainsi que le commanditaire de l'étude si il s'agit d'une personne différente (exploitant, curateur, etc.)

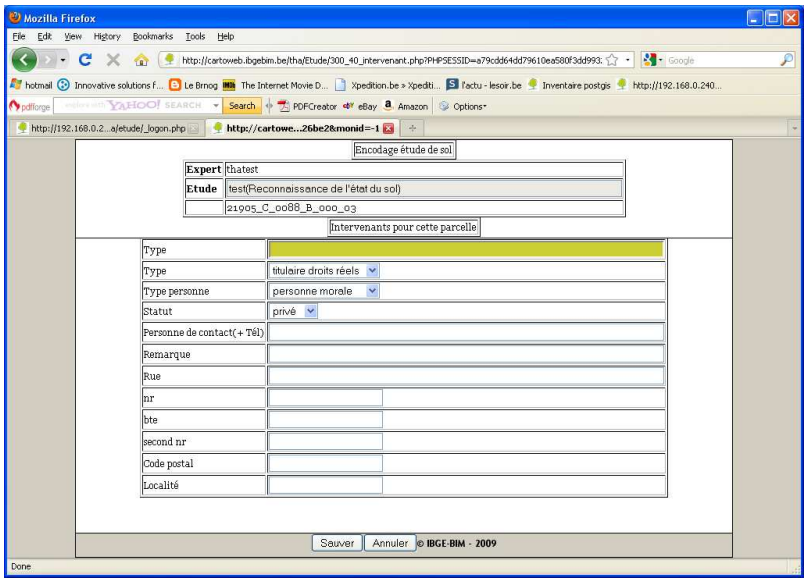

3. ACTIVITES A RISQUE

Il faut y encoder l'historique des activités à risque sur cette parcelle. Il est possible d'en encoder plusieurs. Pour chaque « exploitant », remplir le nom, le numéro du permis d'environnement si il y en a un (provincial, régional ou communal) ainsi que les dates d'exploitation et les informations liées au statut de l' « exploitant » (est ce qu'il est ou a été aussi titulaire de droits réels sur cette parcelle, est ce qu'il s'agit d'une personne morale ou physique, privée ou un organisme public, etc.). Le champ description de l'activité fait référence au secteur d'activité, par exemple station-service, boulangerie, etc. L'adresse du siège social est à remplir si elle est connue et différente du siège d'activité.
Ensuite, il faut choisir les rubriques à risque concernées par cette exploitation.

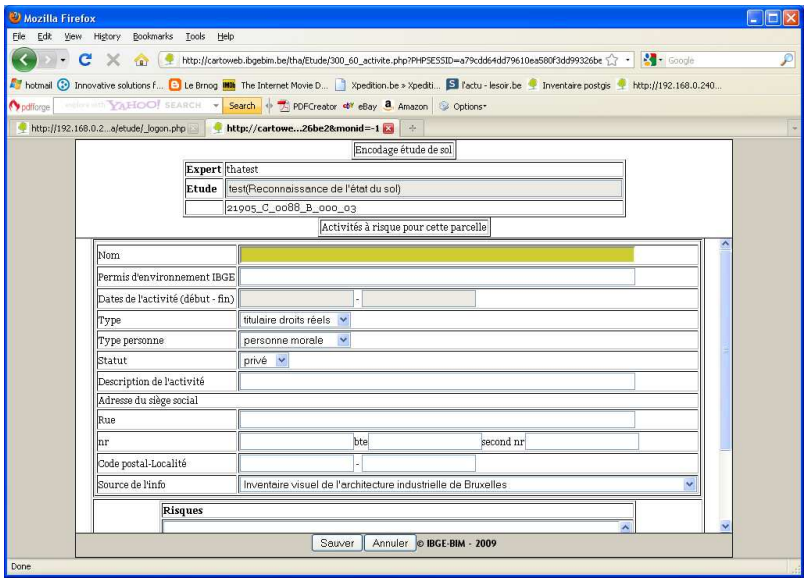

4. FORAGES ET PIEZOMETRES

Reprend toutes les analyses de sol et d'eau souterraine effectuées sur cette parcelle, dans le cadre de cette étude. Ces données sont liées au fichier XML, qui sera attaché au formulaire.
Il faut procéder de la façon suivante :

1) Encoder les forages et les piézomètres
2) Uploader le fichier XML (voir chapitre VII, plus bas)
3) Revenir à ce cadre et encoder les échantillons analysés dans chaque forage/piézomètre en sélectionnant un « nom labo » et en y associant une date et une profondeur. De cette façon, les données du fichier XML (résultats des analyses), pourront être associées à leur forage correspondant et donc à une parcelle cadastrale donnée.

Le fichier XML reprend les "nom labo" de tous les forages,
Il faut choisir uniquement les "nom labo" pour les échantillons prélevés dans le forage/piézomètre que l'on est en train d'encoder. C'est ici que vous faites le lien entre l'analyse et l'endroit (forage) où a été fait le prélèvement - le repérage exact est une nécessité absolue.
La profondeur de la nappe ou de l'échantillon est à calculer par rapport à la surface.

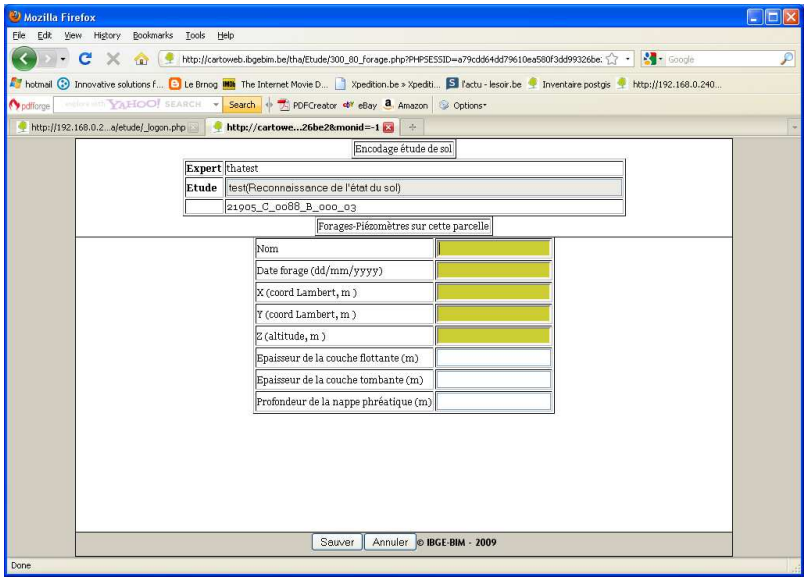
Mozilla Firefox
Encodage étude de sol
Expert thatest
Etude test(Reconnaissance de l'état du sol)
21905_C_0088_B_000_03
Forages-Piézomètres sur cette parcelle
Nom
Date forage (dd/mm/yyyy)
X (coord Lambert, m)
Y (coord Lambert, m)
Z (altitude, m)
Epaisseur de la couche flottante (m)
Epaisseur de la couche tombante (m)
Profondeur de la nappe phréatique (m)
Sauver
Annuler
© IBGE-BIM - 2009
Done

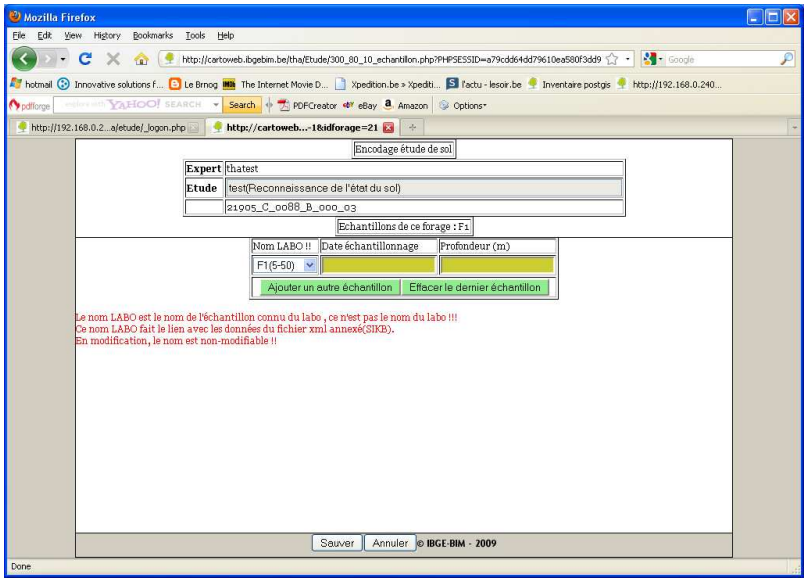
Mozilla Firefox
Encodage étude de sol
Expert thatest
Etude test(Reconnaissance de l'état du sol)
21905_C_0088_B_000_03
Echantillons de ce forage : F1
Nom LABO !!
Date échantillonnage
Profondeur (m)
F1(5-50)
Ajouter un autre échantillon
Effacer le dernier échantillon
Le nom LABO est le nom de l'échantillon connu du labo , ce n'est pas le nom du labo !!!
Ce nom LABO fait le lien avec les données du fichier xml annexé(SIKB).
En modification, le nom est non-modifiable !!
Sauver
Annuler
© IBGE-BIM - 2009
Done

CHAPITRE 6 : CADRE « ADRESSE »

Encoder l'adresse du lieu étudié dans le cadre de cette étude. Il est possible d'encoder plusieurs adresses. Ces adresses ont une fonction indicative, la localisation du site se faisant sur base des références de la parcelle cadastrale étudiée.

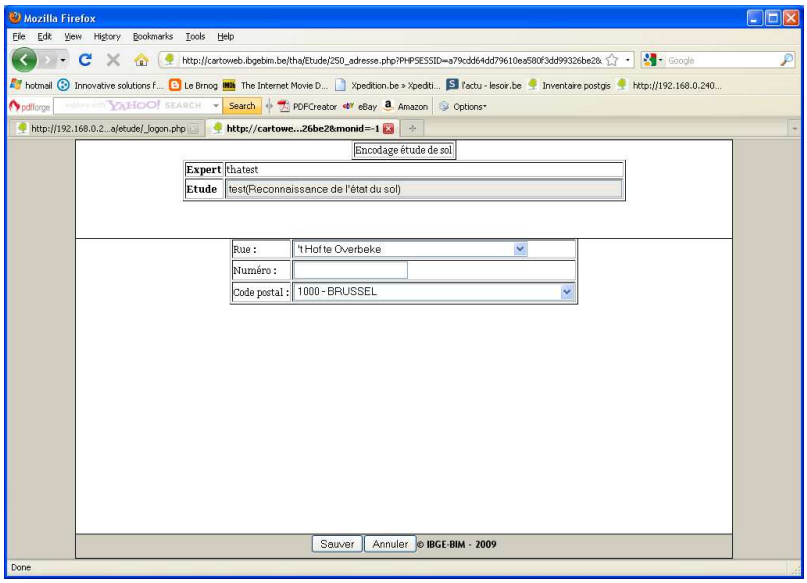

CHAPITRE 7 : CADRE « FICHIER XML »

Module pour charger le fichier XML avec les résultats des analyses de sol et d'eau souterraine. Ces fichiers XML doivent respecter le protocole SIKB pour être utilisables par l'interface. Pour plus de renseignements à propos du format XML SIKB, veuillez prendre contact avec le laboratoire qui a fait les analyses.

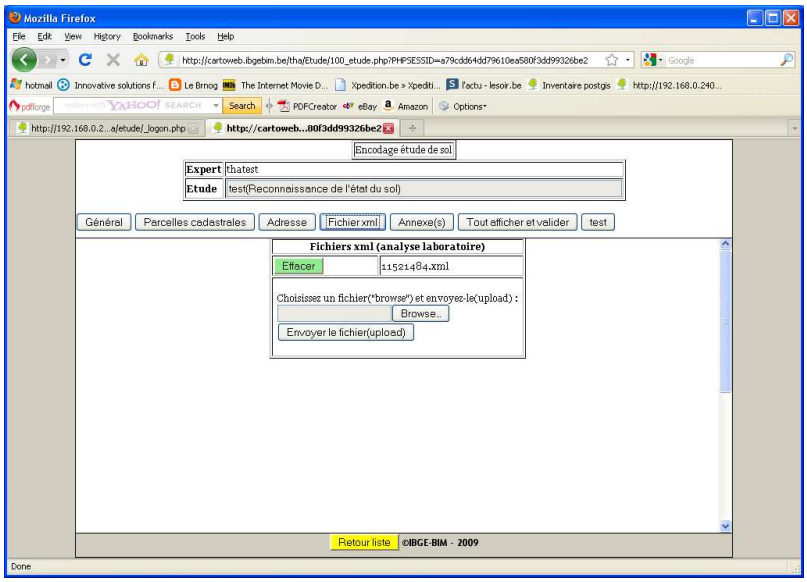

CHAPITRE 8 : CADRE « ANNEXE(S) »

Toute annexe jugée utile par l'expert en pollution des sols (carte avec contours de pollution, attestation d'élimination de citerne, …) peut être uploadée et attachée au formulaire. Le fichier PDF avec le résumé non technique de l'étude est obligatoire. Si ce résumé non technique est manquant, cela constitue un motif de déclaration de non-conformité pour l'étude concernée.

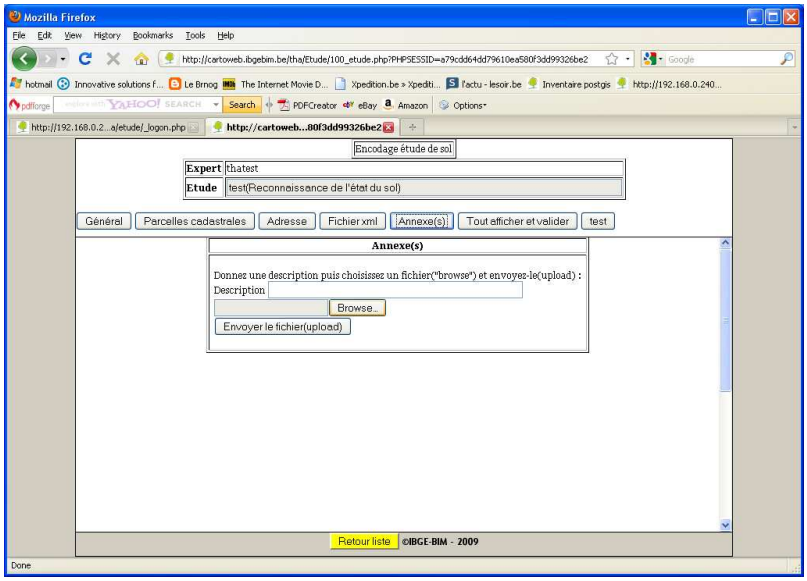

CHAPITRE 9 : CADRE « TOUT AFFICHER ET VALIDER »

Cette fonction permet à l'utilisateur de vérifier une dernière fois l'encodage avant de valider le formulaire pour qu'il soit envoyé à l'IBGE (le bouton de validation se trouve à la fin). Une fois qu'un formulaire est validé, il n'est plus accessible en modification.